

Les membres de l'association Sud Touraine Entreprise se sont réunis Au Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de LOCHES en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du Président. Il est établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée débute à 18H45 et est présidée par Mr Yannick SAVARY, Président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme Annabelle COLIN, membre du bureau de l'association.

Plus de la moitié des membres sont présents ou représentés ; l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

Approbation du procès-verbal de l'AG de décembre 2018
Présentation des membres
Rapport moral, rapport d'activités
Rapport financier
Orientation pour la saison en cours 2019-2020
Appel à candidature au Bureau
Intervention des personnalités présentes
Réponses aux questions diverses

Déroulé de l'assemblée générale :

- Le procès-verbal 2018 est approuvé à l'unanimité
- Les membres qui assistent à l'assemblée Générale présentent leur entreprise
- Rapport moral et rapport d'activités avec : le Partage des objectifs de l'association, le Partage des activités externes de l'association et le Partage des Afterworks et les Coulisses d'Entreprise organisés depuis début 2019
- Rapport financier présenté par Ludovic BEAUJARD, membre du bureau.
- Information sur les cotisations 2020 - 2021
- Présentation des activités 2020
- Le Forum des métiers et des savoirs faire, initialement prévu en 2020, sera organisé en 2021
- Mouvements au sein du conseil d'administration dont le renouvellement est indiqué :

Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration avec les changements suivants :

Mme Annabelle COLIN, sortante
MR Joseph LLORET PEREZ ,entrant

- Présentation du SDIS 37 par Mr LORILLOU

A l'issue du débat entre les membres, le Président a mis aux voix les Résolutions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 : le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité

Résolution 2 : le budget 2020 est validé à l'unanimité

Résolution 3 : élection du nouveau membre du bureau à l'unanimité, conformément aux statuts, pour une durée de 3 ans.

Intervention des invités :

Mr Marc ANGENAULT, maire de Loches et représentant de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Mme Christèle MASCLET, représentante de Mme AUCONNIE, député de la troisième circonscription du Département 37

Mr Philippe ROUSSY, représentant de le CCI d'Indre et Loire

Mr Claude BUNET, intervenant pour Sud Touraine Active

Mr Pierre SCHMIDT, représentant la Renaissance Lochoise

Mr Raphael LORILLOU, représentant du SDIS 37

Questions diverses

L'ensemble des sujets ayant été évoqués l'assemblée générale se clôture à 20H55.

La soirée se poursuit par la visite de la caserne des pompiers de Loches suivi d'un moment convivial